

❖ Les îles et îlots marins

■ Situation

De l'ouest à l'est dans le périmètre de la Zone de Protection Spéciale, s'élèvent des îles et îlots. Sous les falaises de Cancale, quatre îles accueillent de nombreux oiseaux marins nicheurs : du nord au sud, on distingue : l'île du Châtelier, l'île des Rimains, l'île des Landes et le rocher du Herpin. A l'est de la baie, à la confluence des estuaires de la Sée, de la Sélune et du Couesnon s'élève l'île de Tombelaine, non loin du Mont-Saint-Michel.

L'ensemble de ces pointements rocheux résultent d'intrusions granitoïdes mis en relief par l'érosion des terrains schisteux environnants (Caline *et al.*, 2002 ; L'Homer *et al.*, 1999).



Localisation des îles et îlots de la baie

© Cdl

■ L'îlot de Tombelaine



Face nord de l'îlot de Tombelaine

© M. Mary

À la confluence des estuaires de la Sée, de la Sélune et du Couesnon, l'îlot de Tombelaine est dominé par une végétation arbustive parmi laquelle subsistent encore de nombreux secteurs de pelouses aérohalines. Sur les 92 espèces végétales recensées, plusieurs sont rares voire protégées au niveau régional tel que la Capillaire marine (*Asplenium marinum*) et la Rue odorante (*Ruta graveolens*).

L'îlot de Tombelaine présente surtout un grand intérêt sur le plan ornithologique. Il s'agit en effet d'un site de nidification important pour le Goéland brun *Larus fuscus* (12 à 25 couples entre 2001 et 2007), le Goéland marin *Larus marinus* (20 à 30 couples), l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* (95 à 184 couples) et le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (1 à 5 couples). Depuis 2008, l'îlot héberge une nouvelle espèce nicheuse : le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* dont une dizaine de couples s'est installé, attiré par la présence de la colonie d'Aigrettes (Loison *in* AGEB, 2009).

En dehors de la période de reproduction, l'îlot est un lieu d'hivernage et de passage pour de nombreuses espèces. Ainsi, environ 75 espèces ont été recensées depuis la création de la réserve libre, parmi lesquelles des espèces à forte valeur patrimoniale telles le Hibou des marais (*Asio flammeus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*), l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*), le Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*), et le Grand Corbeau (*Corvus corax*). En outre, Tombelaine constitue un dortoir important pour le grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

■ Les îles et îlots de la rade de Cancale

A l'ouest de la baie, la rade de Cancale abrite 4 îles (Rocher du Herpin, île des Landes, île des Rimains, îlot du Châtelier et le rocher de Cancale) qui hébergent les principales colonies d'oiseaux marins, sauf pour l'Aigrette garzette dont la colonie principale se trouve sur Tombelaine. L'île des Rimains est exclue du périmètre de la ZPS. L'île des Landes quant à elle constitue le principal site de nidification du site pour les espèces marines.



Vue depuis la pointe du Grouin

© M. Mary



Vue depuis la pointe du Grouin

© M. Mary

❖ L'île des Landes :



île des Landes

© M. Mary

Face à la pointe du Grouin s'étire la plus grande île de la baie du Mont-Saint-Michel (8 ha). Elle est recouverte d'une végétation typique des falaises maritimes, balayées par des vents violents. Constituée de roches supralittorales sur son pourtour, le cœur de l'île est caractérisé par la présence de pelouses aérohalines assez dégradées, de prairies à Dactyle et de broussailles (ronces, fougères,...).

Elle accueille une très importante colonie d'oiseaux marins dont les fleurons sont le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), qui fut le premier site breton à le voir s'installer, et le Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*). Les effectifs sont très variables. Depuis quelques années, les colonies ont tendance à décroître en raison de la présence de prédateurs dont l'impact sur l'installation de ces espèces est important. Ainsi, on comptait en 1995 environ 250 couples de grand cormorans et environ 650 couples de Cormorans huppés. Plus récemment, la présence d'un renard a conduit à la désertion du site du Cormoran huppé et à un très net déclin du Grand Cormoran. On peut estimer actuellement les populations nicheuses à respectivement une centaine de couples pour chacune des deux espèces (Morel *et al.*, 2007). Parmi les autres espèces représentatives du site, on trouve le Tadorne de Belon (environ 30 couples) et l'Huîtrier-pie dont quelques couples nichent également.

Enfin, l'île des Landes abrite d'importants effectifs de goélands, dont 3 espèces sont présentes. La situation du Goéland argenté (*Larus argentatus*) est préoccupante. De 800 à 900 couples en 1994/1995, la colonie est aujourd'hui constituée d'environ 80 couples. Le Goéland brun (*Larus fuscus*) connaît un déclin marqué également, passant dans le même pas de temps de 45 couples à 6. Enfin, le

Goéland marin (*Larus marinus*) voit lui aussi ses effectifs décroître passant d'une centaine de couples à 20 aujourd'hui (R. Morel, *comm. pers.*)

L'île des Landes possède la particularité d'être la plus ancienne réserve conventionnée de l'association Bretagne-vivante-SEPNB. Celle-ci en assure le suivi et la gestion depuis 1961. L'association, qui intervient sur de nombreux milieux insulaires de Bretagne, a défini une hiérarchie des îles bretonnes du point de vue de la nidification des oiseaux marins selon 5 niveaux (niveau 1 : importance patrimoniale limitée à niveau 5 : site d'importance patrimoniale majeure). L'île des Landes appartient à la troisième catégorie correspondant à un enjeu fort.

Actuellement, l'île est la propriété du Conservatoire du littoral qui en a délégué la gestion à Bretagne-vivante.

❖ L'îlot du Châtelier et le rocher de Cancale :



Île des Rimains et îlot du Châtelier

© Larrey & Roger / Cdl

Au sud de l'île des Rimains s'élèvent l'îlot du Châtelier et le rocher de Cancale. De forme allongée, ils culminent à 42 mètres au dessus du zéro des cartes marines (Le Mao, 1997).

Du point de vue ornithologique, cette île joue un rôle assez important pour les oiseaux nicheurs. En effet, elle a accueilli dans le une partie des populations de Cormorans qui quittaient l'île des Landes en raison de la présence de prédateurs. Sur cette île comme sur toutes les autres, les effectifs restent très fluctuants. Les suivis ornithologiques sur ce secteur sont assez

irréguliers ce qui empêche de connaître précisément les effectifs des différentes espèces. On y trouve des couples reproducteurs de Grand cormoran, de Cormoran huppé, d'Huîtrier-pie, de Tadorne de Belon et des trois espèces de Goélands.

❖ Le rocher du Herpin :



Le rocher du Herpin

© M. Mary

Au nord de l'île des Landes, l'îlot du Herpin forme un petit récif élevé à la végétation rare et cerné par de forts courants. Le rocher est exposé à toutes les intempéries. Sa partie centrale est occupée par une pelouse aérohaline dégradée (L. Dutouquet, *comm. pers.*). La difficulté d'accès au site rend les suivis ornithologiques difficiles. Les données le concernant sont donc peu nombreuses. Il semblerait qu'il joue cependant un rôle croissant pour les oiseaux depuis que les colonies de l'île des Landes subissent des phénomènes de prédation. Les

données disponibles font état d'une dizaine de couples de Cormoran huppé, d'une quinzaine de Goéland argenté et d'une dizaine de Goélands marins (R. Morel, *comm. pers.*)

Espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I (A.1) ou concernées par l'article 4.2 (4.2) de la directive Oiseaux

Code Natura 2000

A.1 Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026
4.2 Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017
4.2 Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax sinensis</i>	A018
4.2 Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048
4.2 Huîtrier-pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	A130
4.2 Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	A184
4.2 Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	A187